

# La lexicographie et l'alchimie

Autor(en): **Roques, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399586>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## LA LEXICOGRAPHIE ET L'ALCHIMIE

Le tome 4 de l'édition Méon du *Roman de la Rose* contient, outre le *Testament maistre Jehan de Meun* et le *Codicile maistre Jehan de Meun*, divers textes d'alchimistes. Nous laisserons provisoirement de côté les deux derniers, le *Sommaire philosophique de Nicolas Flamel* et la *Fontaine des amoureux de science* par Jehan de La Fontaine. Les deux premiers poèmes, intitulés *Les Remonstrances ou la complainte de Nature à l'alchymiste errant* et la *Response de l'alchymiste à Nature*, sont attribués dans leur titre à Jehan de Meung. Mais Méon connaissait assez l'ancien français pour douter de cette attribution ; en parlant de nos textes, il dit dans une note p. 123 : « J'ignore d'après quelle autorité on a attribué à cet auteur les pièces suivantes ; je n'ai pu en découvrir aucun manuscrit ancien. D'ailleurs ce n'est point sa manière de versifier ; le style et l'orthographe n'annoncent pas un siècle si éloigné ». Cette sagesse n'a pas toujours été écoutée, nous en verrons les conséquences. On peut maintenant, grâce aux travaux de A. Vernet<sup>1</sup>, attribuer ces deux textes à Jean Perréal et les dater de *ca* 1516. — En outre M. A. Vernet a signalé que le texte publié par Méon contient plus de cent cinquante vers interpolés à la fin du xvii<sup>e</sup> ou même au début du xviii<sup>e</sup> s. dont il a dressé la liste. Ces interpolations comprennent les mots *attribut, insigne, principe, vivifique* de notre article.

Nous nous proposons dans cet article de rectifier les dates et les indications erronées que le FEW<sup>2</sup> a empruntées à Littré, Gdf ou DG et qu'ont

1. Jean Perréal, poète et alchimiste, dans *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*, t. 3, 1943, p. 214-52 [corriger les références erronées de R. Bossuat, *Manuel bibliographique de la litt. fr. du M. A.*, n° 5494 bis et 7031 reprises dans le *Dict. des Lettres Françaises* (M. A.), s. v. Jean Perréal] ; cet article développe une communication de M. A. Vernet à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres publiée dans les *C. R. de l'Ac. des Insc.*, 1943, p. 93-100.

2. Ces textes, souvent cités dans Gdf, ont été mis à contribution par le FEW qui leur a parfois attribué, surtout à partir du vol. VII, une date proche de la vérité, 1500 (probablement d'après l'indication xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s. de DG à partir d'*infaillible*), cf. *principium* IX, 393 a, *vivificare* XIV, 582 a (*principe vivifique*

accueillies BW, DDM, P. Rob., Lar. L. F. et le T. L. F. ; inversement nos textes contiennent quelques premières attestations qui jusqu'alors sont passées inaperçues <sup>1</sup>.

*amalgamer* (RA 495) « Fors prendre le bel vif argent... et estre diligent De l'*amalgamer* avec l'or ». GdfC et Littré donnent cet ex. ; Littré et DG le datent du xiv<sup>e</sup> s. et cette date est attribuée au mot dans tous les dictionnaires, FEW 19, 3 b (hap. xiv<sup>e</sup> s.), BW (xiv<sup>e</sup>), DDM, Lar. L. F. et T. L. F. (*id*).

*attribut* (RN 80) « Homs ont... Esprit comme ange en *attributs* ». Recueilli par GdfC, cet ex. est daté du xiv<sup>e</sup> s. par DG, BW, DDM, Lar. L. F. et T. L. F. ; le mot semble absent du FEW. En fait il s'agit d'une interpolation de *ca* 1700 (v. supra) ; *Homs* C. S. Pluriel porte toutes les marques du faux archaïsme.

*calcination* (RA 549) « Qui font par *calcinations*... Des distillations estranges ». L'ex. est attribué à Jean de Meun par GdfC et le mot est daté du xiii<sup>e</sup> s. par FEW II, 109 a, avec l'indication Jean de Meun dans DG, BW ; de 1265 Jean de Meun dans DDM et Lar. L. F.

*correspondance* (RN 726) « Qui ha çà bas *correspondance* ». GdfC a recueilli cet ex. et l'a attribué à Jean de Meun ; de là le mot est passé dans FEW X, 313 b

---

RN 103) ; *radicalis* X, 17 a (*humide radical* RN 704) ; sous *Maria* VI, 1, 343 b n. 54, H. E. Keller, à propos de *baing-Marie* (RN 339), a restitué à l'œuvre son véritable auteur.

1. Abréviations utilisées :

BW : O. Bloch et W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, 5<sup>e</sup> éd., 1968.

DDM : A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1968.

DG : A. Hatzfeld, A. Darmesteter, A. Thomas. *Dictionnaire général de la langue française*, Paris, s. d. [1890-1900].

FEW : W. v. Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. En cours de publication depuis 1922.

Gdf. : F. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris, 1880-1902 (le complément, t. 9 et 10, est abrégé GdfC).

Lar. L. F. : *Grand Larousse de la langue française*. En cours de publication depuis 1971.

Littré : E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, rééd. intégrale, Paris, 1964.

P. Rob. : Le Petit Robert : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1967 [nous ne le citons pas systématiquement quand ses dates correspondent à celles de DDM et/ou BW].

RA. : *Response de l'alchimiste à Nature*, dans *Le Roman de la Rose*, éd. Méon, t. 4, Paris, 1814, p. 169-202.

RN : *Les Remontrances ou la complainte de Nature à l'alchimiste errant*, *ibid.*, p. 125-168.

TL : Tobler-Lommatzsch, *Altfranzösischer Wörterbuch*. En cours de publication depuis 1925.

T. L. F. : *Trésor de la langue française*, sous la direction de P. Imbs. En cours de publication depuis 1971.

avec l'indication *ca* 1270 (*id.* dans P. Rob.), puis avec l'indication fin XIII<sup>e</sup> s. dans Lar. L. F. ; DG, plus prudent, l'avait daté du XIV<sup>e</sup> s. et DDM à sa suite, avec l'indication de la source ; dans BW, la date XIV<sup>e</sup> s., sans indication de source, est juste si l'on tient compte du second texte cité par GdfC, qui peut effectivement être daté de 1374 (Goulain, *Rational du devin office*).

*cucurbite* (RN 40) « Par alambics et descensoires, *cucurbites, distillatoires* ». Littré et DG ont relevé cet ex. et l'ont daté du XIV<sup>e</sup> s. ; FEW II, 2, 1460 a les a suivis, ainsi que Lar. L. F.

*descomposé* (RA 438) « J'entens deffaict présupposé, c'est-à-dire, *descomposé* ». La première attestation connue du mot est celle de Calvin : cf. Littré, puis DG et FEW VIII, 66 a *se décomposer* « perdre la tête » (1561 ; 1541 dans BW, DDM, et Lar. L. F., en raison des diverses éditions de l'*Institution chrétienne*). Le sens en chimie que nous rencontrons ici ne serait pas attesté, selon le FEW VIII, 67 a, avant Furetière (1690).

*distillatoire* (RN 40, v. supra *cucurbite*). Curieusement cette authentique première attestation n'a pas trouvé grâce non plus auprès des lexicographes. Depuis DG ils indiquent Paré, XVI<sup>e</sup> s. (cf. FEW III, 55 b ; BW ; DDM ; Lar. L. F.). Notre texte permet d'ajouter quelques décennies à ce mot.

*fantastique* (RN 11) « Je parle à toy, sot *fantastique* ». DG cite ce texte et le date du XIV<sup>e</sup> s. ; FEW VIII, 365 a est plus riche : il donne la véritable première attestation, *ca* 1380 (Oresme), avec le sens « qui ne correspond pas à la réalité », mais il est vraisemblable que son indication *fantastique* « fou, extravagant (d'une personne) » (XIV<sup>e</sup> — Ac. 1694) a notre texte pour point de départ chronologique. BW se limite à la première attestation 1380, mais DDM, pour n'avoir pas lu le FEW, se borne à combiner l'indication de 1380 fournie par BW et le texte cité par DG ; il écrit donc 1380, *Traité d'alchimie*, alors que nulle part ailleurs il ne date ce texte de 1380 mais toujours du XIV<sup>e</sup> s.

*fixable* (terme d'alch.) (RN 119) « Et tous les métaulx sont fusibles : Après leur fusion, *fixables* Doivent estre... » Le mot est absent de Littré, DG, DDM, BW, P. Rob. ; le FEW III, 587 b n'a pas d'attestation antérieure à 1872 (*id.* Lar. L. F.). On peut rapprocher ce mot de *fixation* et *fixion* (termes d'alch.) FEW III, 587 a, datés respectivement de 1557 et 1732.

*infaillible* (RN 762) « Mais la matière de quoi j'œuvre, Est *infaillible* à toute esprouve ». DG est devenu prudent ; il date désormais notre texte des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. Sa prudence, pas plus que celle de Méon, n'a été suivie. Littré cite le passage et date le mot du XIV<sup>e</sup> s. ; DG écarte volontairement cette date et cite un ex. de Chastellain (XV<sup>e</sup> s.) ; FEW III, 388 a dit prudemment « aussi moyen-français », mais BW et DDM reviennent à Littré, d'où leur date, XIV<sup>e</sup> s.

*insigne* (RN 650) « Tu songes chose plus *insigne* Que toute seule ne puis faire ». GdfC cite ce texte ; DG, prudent, n'en tient pas compte comme première attestation et prend un autre ex., du XV<sup>e</sup> s., mais le FEW IV, 715 b, suivi de BW et DDM, y revient, d'où la date du XIV<sup>e</sup> s. En fait il s'agit d'une interpolation de *ca* 1700 (v. supra).

*mobile* subst. (RN 221) « Les sept planettes et leur pere Qui est le grant premier *mobile* », cf. FEW VI, 3, 3 a *premier mobile* « ciel faisant mouvoir tous les autres » 1579 ; notre texte permet de donner quelques années de plus à cet emploi.

*praticalement* (RA 479) « Qu'on ne doit *praticalement* Suivre les dictz des anciens ». L'excellent TL (VII, 1694) s'est lui-même laissé prendre (c'est la seule fois à notre connaissance) à suivre aveuglément Gdf. t. VI qui donnait Jean de Meun comme auteur du traité; le FEW IX, 276 b commet la même erreur.

*principe* (RN 103) « mon vif argent Qu'est mon *principe vivifique* ». Le subst. principe est attesté depuis *ca* 1267 dans Brunetto Latini (cf. FEW, BW, DDM); le FEW IX, 393 a enregistre aussi l'expression *principe vivifique* « puissance qu'on supposa présider à la vie » en la datant de *ca* 1500; il s'agit vraisemblablement de ce passage, cité dans Littré. Or il s'agit d'une interpolation de *ca* 1700, mise à l'ancienne, de l'expression *principe vital* attestée depuis 1755 d'après FEW *loc. cit.*

*sophistement* (RA 490) « Bien me souvient qu'un ne disoit, qui *sophistement* m'induisoit. L'indication (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s.), donnée pour ce mot dans FEW, XII, 104 a, se fonde sur les deux ex. de Gdf.; le premier est celui que nous avons cité; ils sont donc tous deux du xvi<sup>e</sup> s.

*sphère* (RN 444) « Premiers furent simple puels En leurs *spheres* elementels ». La graphie moderne est attribuée à Rabelais 1532 par FEW XII, 169 b, BW et DDM. Notre texte permet de la vieillir quelque peu.

*symboliser* (RN 546) « Je faiz temperance infuser et les quatre *symboliser* ». Le texte est cité et daté du xiv<sup>e</sup> s. dans Littré; DG n'utilise pas ce passage, mais FEW XII, 486 a y revient en le datant de *ca* 1400 et en précisant « d'abord terme d'alch. »; BW et DDM indiquent xiv<sup>e</sup> s.

*végétaux* (RN 60) « Le germe de tous les metaulx, Des animaulx et *vegetaulx* ». Paré, par l'intermédiaire de Richelet 1680, est donné comme première attestation de ce mot, cf. DG, FEW XIV, 214 b, BW, DDM, et le mot est donc daté du xvi<sup>e</sup> s. (ou 1560). Notre texte en offre une attestation plus ancienne.

*vivifique* (RN 103 v. supra *principe*) La première attestation du mot dans FEW XIV, 582 a, est tirée de ce passage daté de 1500; DG n'en cite pas d'ex. antérieur à Rabelais et c'est lui qui a raison car ce passage est une interpolation de *ca* 1700 (v. supra).

*volatil* (RN 29) « Cuides tu fixer vif argent, Cil qu'est *volatil* et vulgal ». Ce passage est cité dans Littré avec l'indication xiv<sup>e</sup> s., dans DG avec celle de xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> s., mais le FEW 14, 610 a, qui fait expressément allusion à ce passage quand il indique « qui s'évapore facilement (du mercure) », considère ce sens comme un « hapax du xiv<sup>e</sup> s. »; BW et DDM indiquent également xiv<sup>e</sup> s.

Ces quelques exemples donnent tout son sel à la célèbre formule de Ch. Nodier, rappelée récemment par K. Baldinger<sup>1</sup>: « les dictionnaires sont des plagiats par ordre alphabétique ». En l'occurrence c'est le respect de l'ordre de A à Z qui a empêché les dictionnaires étymologiques de bénéficier de l'expérience qu'avaient acquise, pour dater ces textes d'alchimistes, les auteurs du DG.

Gilles ROQUES.

1. K. Baldinger, *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Strasbourg, Bibl. fr. et rom., Série D, 1974, p. 21.